

Communiqué de presse
EluEs EELV du Conseil régional

La vocation agricole du triangle de Gonesse préservée

Paris, le 25 octobre 2012,

Une Ile-de-France plus dense, compacte, organisée autour de ses réseaux de transports existants, une meilleure protection de la nature et des terres agricoles, un rapprochement des bassins d'emplois et des bassins de vie, telle est la vision du territoire en 2030 qui se dessine avec le Schéma directeur d'Ile-de-France examiné les 24 et 25 octobre par le conseil régional.

Parmi les sujets sensibles discutés lors de ces deux jours figure le triangle de Gonesse. Ce territoire, qui abrite des terres particulièrement fertiles est soumis à d'importantes pressions foncières. Produire localement, développer les circuits courts, l'agriculture biologique est un enjeu en terme d'emplois, de développement durable, de santé et de souveraineté alimentaire. En effet, Plus de 90% de l'alimentation doit être importée d'autres régions pour nourrir les 12 millions de Franciliens.

Les résultats des débats des 24 et 25 Octobre figent un front urbain qui interdit toute nouvelle urbanisation et permet de sauver au moins 400ha d'espaces agricoles au Nord du triangle.

« L'urbanisation des 300ha restant au Sud est liée à deux conditions qui seront compliquées à lever. Il faudra à la fois une nouvelle desserte de transport en commun et un projet d'artificialisation des terres qui n'impacte pas la continuité de ces terres agricoles », détaille Christiane Rochweg, élue régionale du Val d'Oise.

En parallèle, il est prévu le renforcement du réseau existant de transport en commun, à l'instar de la ligne 268, afin de répondre en urgence aux véritables besoins de la population. Ce maillage du réseau existant bus permettra ainsi de désaturer les lignes, et d'éviter de nouvelles fragmentation des terres agricoles.

Les éluEs se réjouissent de cette avancée « mais nous resterons vigilants sur l'avenir de ce territoire, notamment lors des enquêtes publiques et veillerons à ce que ces mesures soient respectées et appliquées scrupuleusement par les Maires », poursuit l'élue.

Contact Presse : agathe.remoue@iledefrance.fr au 06 69 12 79 14